DU 1er AU 8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles dans la Fonction publique



ENSEMBLE AVEC LA CGT FERC SUP

Profession de foi du syndicat CGT FERC Sup de l'Université de Bordeaux

La richesse première d'un grand service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est son personnel hautement qualifié. Alors ensemble, revendiquons de meilleures conditions de travail, des salaires et des parcours de carrière à la hauteur de nos qualifications!

Cher.es collègues,

Vous allez élire début décembre vos représentant.es dans plusieurs comités au niveau national et local : le CSA (fusion CT/CHSCT) pour tous les personnels, la CPE pour les BIATSS et la CCPANT pour les contractuels.

Ces dernières années, l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a subi des mutations en profondeur impactant la structure de l'emploi, les conditions d'accueil des étudiants, les conditions de travail des agents, leur évolution de carrières et leur rémunération.

- Blocage des salaires et perte de pouvoir d'achat (-20% depuis les années 2000) malgré une augmentation dérisoire du point d'indice en 2022.
- Transformation du salaire en primes. Or la prime ne compte pas dans le calcul pour la retraite et elle exclut les contractuels de nos établissements.
- Non compensation du glissement vieillesse technicité, GVT. Autrement dit, l'Etat refuse de financer nos évolutions de carrières.
- Destruction de l'emploi titulaire au profit de l'emploi contractuel, augmentation de la précarité.
- Attaque en règle de nos statuts (garants de notre indépendance et de notre autonomie) via la loi de transformation de la fonction publique (6 août 2019) et laloi de programmation de la recherche, LPR (24 décembre 2020).
- Diminution des budgets pérennes en recherche et formation au profit des AAP avec pour conséquences l'augmentation des tâches administratives, le travail dans l'urgence, le développement du court-termisme...
- Disparition du rôle des salarié.es dans les procédures de promotions au profit de l'administration avec pour risque la rupture d'égalité de traitement des agents.

Notre Etablissement, l'université de Bordeaux, essaie de pallier le manque de moyens, mais en utilisant l'emploi statutaire comme variable d'ajustement. Néanmoins, on ne peut oublier que l'université a participé et soutenu activement la loi de programmation de la recherche qui accentue aujourd'hui toutes les dérives en termes de conditions de travail et de management. On ne peut également oublier que l'université a accepté de mettre en œuvre les politiques et les mesures gouvernementales sans manifester publiquement une réelle opposition. Et nous alertons. Dans les derniers débats que nous avons pu avoir, l'université a indiqué vouloir utiliser tous les leviers réglementaires disponibles pour conduire sa politique de ressource humaine : complément indemnitaire annuel (CIA), contrat de mission scientifique, CDD de projet... Ces outils rompent le principe d'égalité de traitement et précarisent dans le temps les personnels.

Alors pourquoi aller voter ? Pas de résignation, agissons!

Vos représentant.es au CSA (Comité Social d'Administration) interviendront sur des questions essentielles :

- L'organisation et le fonctionnement des services (restructurations, transferts et sous-traitance, temps de travail, télétravail...)
- La gestion des emplois et des effectifs
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP, RIPEC...) et les lignes directrices de gestion (mobilité, promotions)
- La formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle
- La lutte contre toutes les discriminations
- La prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail
- La participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale

Qu'avons-nous fait à la CGT FERC Sup durant notre dernier mandat?

- En assumant une opposition dans les instances tout en restant force de proposition, nous avons contribué à limiter la dégradation des conditions de travail et d'étude pour un vrai service public de l'ESR.
- Par nos votes et notre expression sur les plans de gestion des emplois, nous avons alerté continuellement la communauté et les représentants de l'Etat sur le manque de moyens structurels pour que l'université puisse assurer ses missions.
- Par notre travail en commissions de dialogue social, nous avons fait remonter aux différentes directions de l'UB les souffrances multiples consécutives aux nombreuses réorganisations des services, souvent menées à moyens constants, voire réduits!
- Grâce à nos mandats, nous avons pu conseiller et accompagner, à chaque fois que nécessaire, les personnels en difficulté, et particulièrement, durant la pandémie de COVID 19.

Quels sont nos engagements pour le futur mandat?

- Lutter pour l'augmentation du pouvoir d'achat. Notre priorité est la revalorisation du point d'indice. Mais nous nous battrons aussi pour l'augmentation des primes dites « soclées », identiques par corps et grade, et limiter au maximum les primes au mérite.
- **Titularisation des personnels.** Privilégier à chaque fois que possible la stabilisation des personnels par la titularisation.
- **Contractuels.** Pour plus de justice sociale, revaloriser les grilles de salaire des contractuels avec un salaire équivalent aux titulaires. A travail égal, salaire égal.
- Revalorisation des carrières et Repyramidage des emplois. Proposer un plan pluriannuel concerté et transparent de rehaussement des emplois.
- Qualité de vie au travail. Veiller à ce que nos conditions de travail garantissent notre santé physique et psychique. Recentrer nos missions et l'emploi sur notre cœur de métier (Recherche et Enseignement), et remettre du temps long dans le travail en stoppant la culture des appels à projet avec des échéances intenables.
- **Télétravail**. Lutter contre le télétravail obligatoire. Son accès de droit doit reposer uniquement sur la base du volontariat avec les moyens afférents, en conciliant le droit au télétravail et la cohésion des collectifs.
- **Hygiène et sécurité.** Veiller à ce que l'employeur respecte son obligation de garantir notre santé et notre sécurité, par des moyens accordés à la médecine de prévention, le respect des prérogatives des instances dédiées, et lutter contre l'organisation pathogène du travail.
- Action sociale. Exiger une action sociale financée à hauteur de 1% de la masse salariale et gérée par vos élu·es.



Pour des élu·es CGT FERC Sup représentatifs de l'ensemble des personnels et luttant pour l'amélioration du Service public et la défense inconditionnelle du statut général des fonctionnaires.

Avec votre confiance, ensemble, nous aurons plus de force!

Les candidats de la liste au CSA du syndicat CGT FERC Sup de l'Université de Bordeaux

- 1- Ludivine Christophe (Dpt Santé Public, ITRF Cat. A, titulaire)
- 2- Arnaud Ribardière (DSI, ITRF Cat. A, titulaire)
- 3- Nadia Jelloul (Collège ST, ITRF Cat. C, titulaire)
- 4- Alphonse Nziyumvira (ESE, ITRF Cat. B, titulaire)
- 5- Gabrielle Martin (Collège Santé, ITRF Cat. A., contractuel)
- 6- Benoit Granet (IUT, PRAG, titulaire)
- 7- Marie-Noëlle Gemmerle (Dir. finances, ITRF Cat. C, contractuel)
- 8- Bertrand Lubac (Collège ST, MCF, titulaire)
- 9- Coralie Cesarion (Collège ST, ITRF Cat. C, titulaire)
- 10- Frédéric Roux (INSPE, PRAG, titulaire)

- 11- Marielle Lhyvernay (Collège ST, AENES Cat. B, titulaire)
- 12- Vincent Couroneau (PPE, ITRF Cat. B, titulaire)
- 13- Elizabeth Poncelet (INSPE, AENES Cat. A, titulaire)
- 14- Pierre Parent (Collège ST, MCF, titulaire)
- 15- Carole Piganeau (Collège ST, ITRF Cat. B, titulaire)
- 16- Marie-José Juve (BU, BIB Cat. A, titulaire)
- 17- Dimitri Batani (Collège ST, PU, titulaire)
- 18- Elodie Chagnaud (Collège DSPEG, ITRF Cat. A, titulaire)
- 19- Pol Bégasse (Collège ST, ITRF Cat. C, titulaire)
- 20- Elise Keou (Dpt SIN, ITRF Cat. B, titulaire)